

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15/03/2024

Clermont Auvergne Métropole et GRDF signent un nouveau contrat de concession fondé sur la transition écologique du réseau de distribution de gaz

Olivier Bianchi, président de Clermont Auvergne Métropole, et Guilhem Armanet, directeur clients territoires de GRDF Sud-Est, ont signé un nouveau contrat de concession du réseau de distribution de gaz pour une durée de 20 ans. Ce contrat intègre un programme ambitieux de modernisation du réseau, qui s'étend aujourd'hui sur 1 290 km et dessert près de 88 000 foyers dans la métropole, avec un objectif clair : acheminer 100 % de gaz verts d'ici 2050.

Ce contrat rappelle la valeur du réseau de distribution comme vecteur incontournable de la décarbonation des territoires. Il prend en compte les enjeux actuels de transition énergétique et du développement des énergies renouvelables, mais aussi la modernisation et la sécurisation des réseaux de gaz. Ces enjeux sont soutenus par une série d'indicateurs dédiés à mesurer la performance, la qualité de service et la satisfaction des utilisateurs.

La gouvernance du contrat s'articule autour d'un Schéma Directeur des Investissements (SDI). Ce dernier, doté d'un budget de 14,5 millions d'euros sur les vingt prochaines années, vise à moderniser le réseau existant, promouvoir l'intégration des gaz renouvelables, améliorer la qualité de service et contribuer à la réussite du projet InspiRe, projet de restructuration du réseau de transports urbains clermontois.

Le partenariat entre Clermont Auvergne Métropole et GRDF se distingue par son engagement ferme en faveur de la neutralité carbone à l'horizon 2050, avec le développement des gaz verts, notamment le biométhane. L'injection de biométhane à partir de 2024, issu de la station d'épuration des 3 rivières et du site de méthanisation du VALTOM (pôle de valorisation Vernéa), illustre concrètement cette orientation vers la distribution d'une énergie renouvelable et locale.

Ce contrat inclut également un plan quinquennal axé sur la transition et la sobriété énergétique. Il vise à faire du gaz vert une composante majeure de la consommation énergétique locale d'ici 2030. Ce plan s'accompagne aussi de mesures d'accompagnement des habitants et des collectivités dans la gestion de leur consommation, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et comprend un volet innovation. Il a pour objectif de renforcer l'efficacité énergétique et de soutenir les initiatives d'insertion et d'éducation.

Pour Olivier Bianchi, président de Clermont Auvergne Métropole et maire de Clermont-Ferrand, « *ce partenariat entre Clermont Auvergne Métropole et GRDF marque une étape supplémentaire de la transition écologique et énergétique du territoire. Il illustre la volonté de la métropole de répondre au défi climatique en co-construisant des projets exemplaires avec ses partenaires* ».

Guilhem Armanet, directeur clients-territoires GRDF Sud-Est rappelle que « *le réseau gazier, propriété des collectivités est un formidable patrimoine industriel à la disposition de tous les acteurs locaux, qui contribue à décarboner les territoires grâce à une énergie qui sera totalement renouvelable d'ici 2050* ».

À propos de GRDF

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (205 809 km) dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution.

Le gaz est une énergie moderne, disponible, économique, de plus en plus respectueuse de l'environnement. Avec l'essor du gaz vert, un gaz renouvelable produit localement, le réseau gaz est un maillon essentiel à la transition écologique. GRDF s'inscrit comme un partenaire incontournable auprès des collectivités territoriales pour les accompagner vers la neutralité carbone au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

www.grdf.fr

Contact presse GRDF Sud-Est : philippe.metais@grdf.fr / 06 47 03 85 63 ou carmela@plus2sens.com / 06 45 69 71 23

À propos de Clermont Auvergne Métropole

La métropole clermontoise regroupe 21 communes et compte près de 300.000 habitants et plus de 40.000 étudiants. Pôle économique, universitaire, sportif et culturel de premier plan, reconnue pour son dynamisme et son attractivité, Clermont Auvergne Métropole accompagne la candidature de Clermont-Ferrand et du Massif central au titre de Capitale européenne de la Culture 2028. Pour répondre à l'urgence climatique, elle mène de nombreux projets de transition écologique et énergétique visant à augmenter la production d'énergies renouvelables, encourager l'usage des transports en commun, développer les modes de déplacement actifs, limiter la consommation énergétique de son patrimoine et favoriser le retour de la nature en ville.

www.clermontmetropole.eu

Contact presse Clermont Auvergne Métropole : etherond@clermontmetropole.eu / 07 61 90 23 29